

Signet des entreprises en santé du programme d'aide aux entreprises

Vous êtes à court d'idées?

Le Signet des entreprises* en santé peut vous aider.

En tant que propriétaire ou dirigeant d'entreprise, vous comprenez les nombreux défis quotidiens et facteurs de stress associés à la gestion du personnel et à l'exploitation d'une entreprise. Visitez le site Web du Signet des entreprises en santé du programme d'aide aux entreprises, qui regroupe des ressources soigneusement organisées, conçues pour vous inspirer et répondre à vos besoins. Il s'agit de votre point de départ lorsque vous êtes en manque d'idées ou que vous avez besoin d'un document modèle ou encore si vous ne savez tout simplement pas par où commencer.

Grâce à votre accès exclusif au Signet des entreprises en santé du programme d'aide aux entreprises, vous bénéficierez d'une foule de ressources, dont des guides, des listes de contrôle, des modèles, des cahiers d'exercices, des articles, des balados et des vidéos, destinées à vous aider dans votre gestion...

Votre entreprise. Profitez des ressources et du soutien offerts à l'égard de différents sujets, dont les suivants :

- Dotation en personnel
- Gestion de l'invalidité et des congés
- Cessations d'emploi et réduction du personnel
- Normes et obligations en matière d'emploi

Votre personnel. Profitez des ressources et du soutien offerts à l'égard de différents sujets, dont les suivants :

- Accueil et intégration des nouveaux employés
- Gestion du rendement
- Rudiments en matière d'embauche et d'entrevue, et modèles
- Gestion des congés de maternité et parentaux

Vous-même. Profitez des ressources et du soutien offerts à l'égard de différents sujets, dont les suivants :

- Renforcement de votre résilience
- Autogestion de votre santé
- Gestion des relations
- Compréhension et gestion de votre santé mentale

Bien entendu, grâce au programme d'aide aux entreprises, vous pouvez d'un simple coup de fil obtenir des conseils et du soutien de divers experts, que ce soit dans les domaines des ressources humaines, du droit ou des finances. Si vous devez téléphoner, visitez d'abord le site Web du Signet des entreprises en santé pour vous assurer que vous êtes bien informé et prêt à tirer pleinement parti du temps passé avec le professionnel désigné.

*Le site Web du Signet des entreprises en santé est accessible aux clients qui bénéficient du programme d'aide aux entreprises d'Arete.